

La productivité du travail

Mesurés par la croissance de la valeur ajoutée par tête, les gains de productivité dans l'industrie manufacturière en 1987 ont été de 4,2 %, niveau le plus élevé depuis les années 1978-1979, période de "rattrapage" de l'entre deux chocs pétroliers. Pour l'ensemble des branches marchandes non agricoles, les gains de productivité réalisés en 1987 (+ 2,3 %) confirment la très légère décélération observée depuis 1984.

Si l'on suppose que les effectifs s'ajustent à la production avec une certaine inertie, en se rapprochant d'un niveau désiré compatible avec des gains de productivité constants, il ressort que l'année 1987 a connu, pour l'ensemble de l'économie, une croissance de l'emploi supérieure à ce qu'auraient laissé prévoir l'évolution de la production et les tendances des gains de productivité et des délais d'ajustement sur la période 1970-1986.

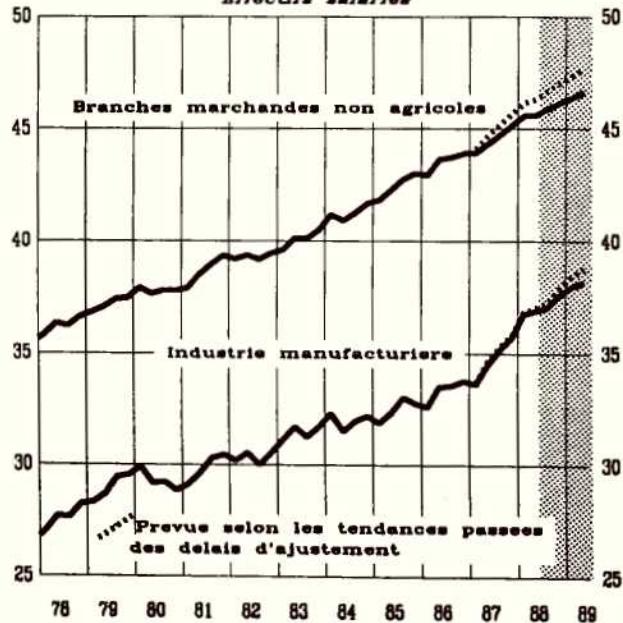
En période d'accélération de la production, ce résultat peut traduire un raccourcissement du délai d'ajustement de l'emploi, la tendance passée de celui-ci étant le reflet de la baisse tendancielle de la durée du travail qui semble avoir atteint un palier en 1987 (voir la fiche sur l'emploi). Les effectifs s'ajusteront donc plus vite que par le passé, en particulier à cause d'un recours accru à l'intérim (classé dans les Services, quel que soit le secteur utilisateur), le rythme du progrès technique étant inchangé. Cette interprétation reste valide pour l'industrie manufacturière mais la modification du délai d'ajustement est de moindre ampleur.

Pour 1988 les prévisions de croissance de l'emploi et de la valeur ajoutée dans l'industrie laissent envisager une nouvelle accélération des gains de productivité (6,7 %) : l'accélération de croissance ne se répercute encore que partiellement sur les effectifs industriels, les délais d'ajustement restant, malgré leur raccourcissement, de l'ordre de plusieurs trimestres.

Pour l'ensemble de l'économie, le raccourcissement des délais d'ajustement des effectifs est sans doute plus marqué : aussi les gains de productivité, quoiqu'en accélération par rapport à 1987, ne devraient être en 1988 que de 2,9 %, alors qu'on aurait pu attendre 3,6 % au vu des délais d'ajustement passés.

Productivité apparente du travail

Valeur ajoutée aux prix de 1980/
Effectifs salariés



L'emploi salarié dans les secteurs marchands non agricoles avait significativement progressé en 1987 (0,5 %). En 1988, ce mouvement s'amplifie (1,3 %), plus fortement encore que les informations disponibles lors du point conjoncturel de novembre dernier le laissaient alors penser.

Cette amélioration se retrouve dans l'évolution de l'emploi total, qui augmente d'environ 170.000 personnes au cours de l'année alors même que le nombre des bénéficiaires de stages pour les jeunes (SIVP, TUC) semble devoir être du même ordre fin 1987 et fin 1988.

Le recours à l'emploi intérimaire avait "explosé" en 1987 ; il continue à se développer en 1988, quoiqu'à un rythme un peu ralenti : si le nombre de contrats est toujours en forte augmentation, leur durée s'est réduite.

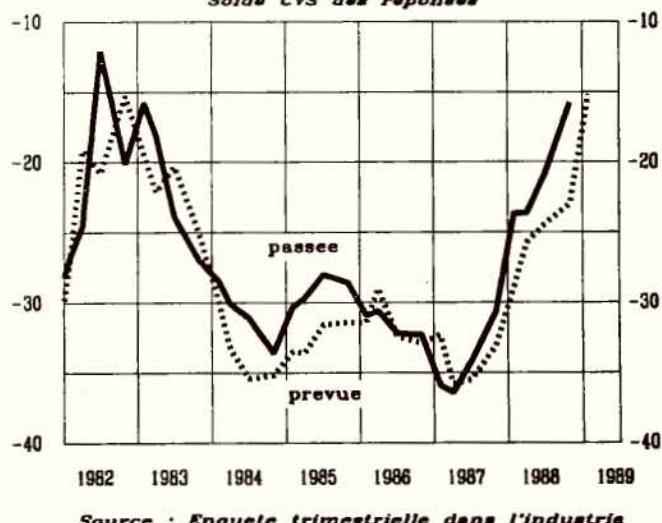
Tous les indicateurs relatifs à l'emploi sont orientés favorablement : le chômage partiel indemnisé touche moins de cinquante mille personnes, niveau le plus bas de ces dix dernières années ; l'opinion des industriels sur l'emploi continue de s'améliorer.

Il est difficile de se prononcer sur un éventuel allongement de la durée du travail faute de source conjoncturelle sur les heures supplémentaires. Toutefois, un examen des enquêtes Emploi de 1982 à 1988 montre que le pourcentage des hommes travaillant au moins 45 heures par semaine s'est fortement accru ces dernières années après être passé par un minimum en 1985. Un constat analogue peut être fait pour les femmes quoique ces dernières soient moins concernées par les horaires longs.

Même si, comme on l'indique à propos de la productivité du travail, le retard avec lequel l'emploi s'ajuste à la production paraît s'être réduit depuis 1987, l'évolution de l'emploi en 1989 devrait bénéficier à la fois de la croissance de la production en 1988, et de la poursuite de cette croissance au premier semestre 1989.

Au premier semestre 1989, l'emploi pourrait même augmenter faiblement dans l'industrie manufacturière - ce qui ne s'était pas produit depuis le premier choc pétrolier -, particulièrement dans les Biens intermédiaires et les Biens d'équipement hors Automobile. La croissance de l'emploi dans le Bâtiment-génie civil et agricole se poursuivrait à un rythme moins rapide qu'au début de 1988, mais cependant proche de celui de la seconde moitié de 1988. Dans le tertiaire marchand, l'évolution positive de l'emploi se maintiendrait au rythme observé depuis le début de 1987, soit environ 1 % par semestre. Cette croissance de l'emploi pourrait toutefois être atténuée par l'effort de "moralisation" des SIVP : ceux-ci devraient en effet devenir exceptionnels pour les plus de 22 ans, tandis que la participation de l'employeur à la rémunération devrait s'accroître et les modalités de suivi et d'orientation du stagiaire s'améliorer.

Tendance des effectifs industriels
Solde CVS des réponses



Source : Enquête trimestrielle dans l'industrie

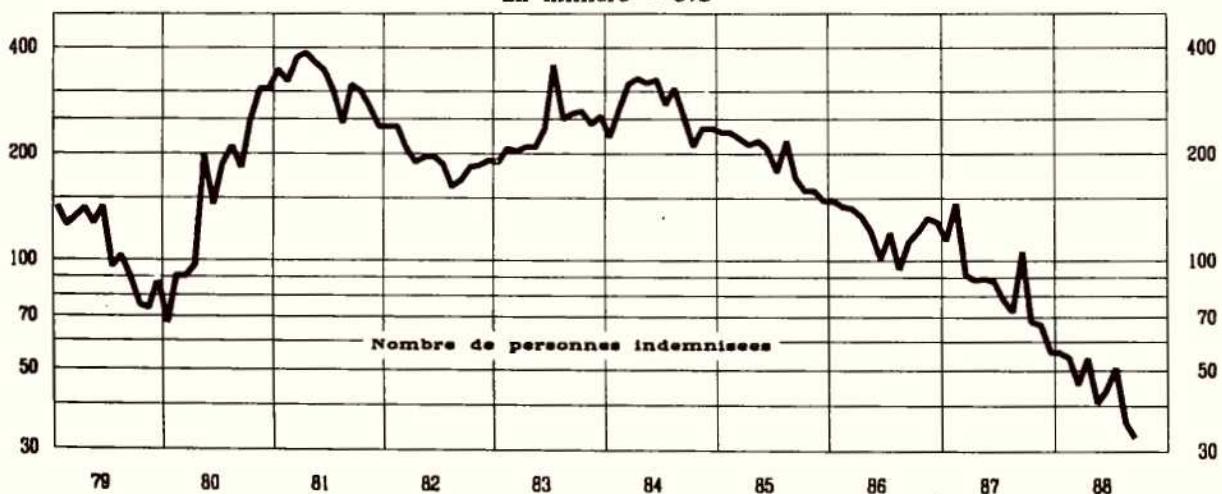
L'emploi

Evolution de l'emploi

	Glissements semestriels CVS					Glissements annuels Bruts			Niveaux en fin d'année Bruts		
	Taux d'évolution %					Taux d'évolution %			Milliers		
	87.I	87.II	88.I	88.II*	89.I*	1986	1987	1988*	1986	1987	1988*
Salariés des secteurs marchands											
non agricoles	0,4	0,2	0,6	0,6	0,6	0,0	0,5	1,3	13.443	13.515	13.682
Hors SIVP	0,1	0,3	0,5	0,8	0,5	-0,4	0,3	1,3	13.375	13.419	13.590
Industries y compris BGCA	-0,7	-1,0	0,1	-0,1	0,2	-1,9	-1,7	-0,0	5.923	5.820	5.819
Industries agro-alimentaires	-0,3	-0,9	-0,2	0,1	-0,2	-0,8	-1,2	-0,1	531	525	524
Energie	-1,2	-1,1	-2,2	-1,2	-1,2	-3,3	-2,3	-3,4	285	278	269
Bâtiment-génie civil et agricole	0,9	0,3	1,4	0,5	0,6	0,6	1,2	1,9	1.185	1.199	1.222
Industrie manufacturière	-1,2	-1,5	-0,2	-0,2	0,2	-2,7	-2,7	-0,4	3.922	3.818	3.804
Biens intermédiaires	-0,5	-1,3	0,1	-0,1	0,4	-2,3	-1,7	0,0	1.218	1.197	1.197
Biens d'équipement	-1,7	-1,6	0,1	0,1	0,4	-2,8	-3,0	0,2	1.165	1.130	1.132
Automobile	-1,2	-2,5	-0,6	-0,8	-0,4	-4,9	-3,6	1,4	378	364	359
Biens de consommation	-1,4	-1,6	-0,5	-0,4	-0,2	-2,2	-2,9	-0,9	1.161	1.127	1.116
Tertiaire marchand	1,3	1,1	1,0	1,2	0,9	1,5	2,3	2,2	7.520	7.695	7.863
Commerces	1,2	0,5	1,0	1,1	0,8	1,5	1,7	2,1	2.003	2.037	2.080
Transports-télécommunications	0,1	0,1	0,2	0,4	0,3	-0,6	0,2	0,6	1.303	1.305	1.313
Services marchands	2,0	2,0	1,7	1,8	1,4	2,6	3,9	3,5	3.543	3.682	3.806
Banques-assurances	0,0	0,0	-0,6	-0,4	-0,6	0,4	-0,0	-1,0	671	671	664
Tertiaire non marchand (y compris TUC)						0,4	0,5	0,5	4.204	4.223	4.243
EMPLOI TOTAL 1/ Hors TUC et SIVP						-0,1	0,3	0,8	21.217	21.282	21.450
						-0,3	0,2	0,8	20.947	20.986	21.163
* prévision 1/y compris salariés agricoles et non salariés											

Chômage partiel

En milliers - CVS



Source : Ministère du Travail

L'évolution de la durée du travail

Il semble tout d'abord établi que la reprise récente de l'activité économique s'est accompagnée d'une utilisation plus intensive du facteur travail et en particulier d'un allongement des durées travaillées, au moins dans l'industrie. Dater précisément le retourment n'est pas aisé, mais il remonte probablement à deux ans environ, l'allongement des horaires de travail s'étant poursuivi depuis avec l'augmentation progressive du taux de croissance de l'économie. Le recours aux heures supplémentaires concerne essentiellement les ouvriers de l'industrie et se traduirait par un accroissement sensible de la part des horaires les plus longs, au détriment des horaires voisins de la durée légale. Mais d'autres formes d'intensification du temps de travail sont également susceptibles d'avoir été mises en oeuvre, qu'il est beaucoup plus difficile de mettre en évidence statistiquement. On évoquera, entre autres, les possibilités suivantes : horaires accus pour des catégories particulières telles que les cadres ou professions intermédiaires, recours plus fréquent à la modulation des horaires permettant un meilleur ajustement du travail à l'activité, diminution des temps morts ou moins intensivement travaillés, développement du travail posté, modification des modalités d'aménagement du temps de travail, réduction des congés annuels effectivement pris et plus généralement, baisse de l'absentéisme (les systèmes d'intéressement mis en place dans les entreprises comportent généralement une forte pénalisation de l'absentéisme).

*
* *

Depuis le passage de la durée hebdomadaire légale du travail de 40 à 39 heures en février 1982, le suivi conjoncturel de la durée du travail n'est pas facile à assurer. Le principal instrument d'observation auquel on peut recourir, à savoir l'enquête ACEMO du Ministère du Travail, ne donne qu'une vision très "normée" de la réalité, en dépit du changement de questionnaire opéré en 1985. La durée hebdomadaire mesurée par l'enquête à un moment du trimestre fait référence à une notion collective d'horaires de travail des seuls salariés travaillant à temps complet, et les fluctuations conjoncturelles de la durée sont mal prises en compte, qu'elles soient dans le sens de la réduction ou de l'allongement : ainsi, les durées fournies par l'enquête ne varient pratiquement pas d'un trimestre sur l'autre et l'écart reste très faible entre les deux notions de durée "théorique" et de durée "effective" visées dans le questionnaire.

On peut néanmoins déceler dans les derniers résultats de l'enquête ACEMO quelques indices d'un allongement des horaires hebdomadaires de travail touchant uniquement le personnel ouvrier : d'avril à juillet 1988, la durée hebdomadaire "effective" du travail des ouvriers passe de 39,1 à 39,2 heures (en données brutes), cet accroissement correspondant essentiellement à une diminution de la part des personnes travaillant de 35 à 39 heures au profit de celle des personnes travaillant plus de 42 heures par semaine. Les secteurs les plus concernés par cet allongement sont, outre les IAA et le BTP (mais quelle est la part de la saisonnalité ?), les industries des biens d'équipement (surtout l'automobile) et certains secteurs des biens intermédiaires (fonderie-travail des métaux) ou des biens de consommation (habillement, cuir-chaussure).

Sur une période un peu plus longue (avril 1986 à avril 1988), les durées hebdomadaires de travail mesurées par l'enquête ACEMO paraissent très peu sensibles aux variations de la conjoncture. Seule, une légère augmentation des durées longues

(plus de 42 heures) est perceptible pour les ouvriers de certains secteurs industriels comme les matériaux de construction, le verre ou la construction mécanique.

On peut cependant penser que dans la période récente, le recours aux heures supplémentaires a été plus important que ne le montre l'enquête du Ministère du Travail : d'abord, lorsqu'on prend en considération l'ampleur de la reprise de l'activité et le degré élevé des tensions sur les capacités de production dans certains secteurs, notamment les biens intermédiaires ; ensuite lorsqu'on utilise d'autres indicateurs conjoncturels ou d'autres instruments d'observation tels que l'enquête annuelle sur l'emploi.

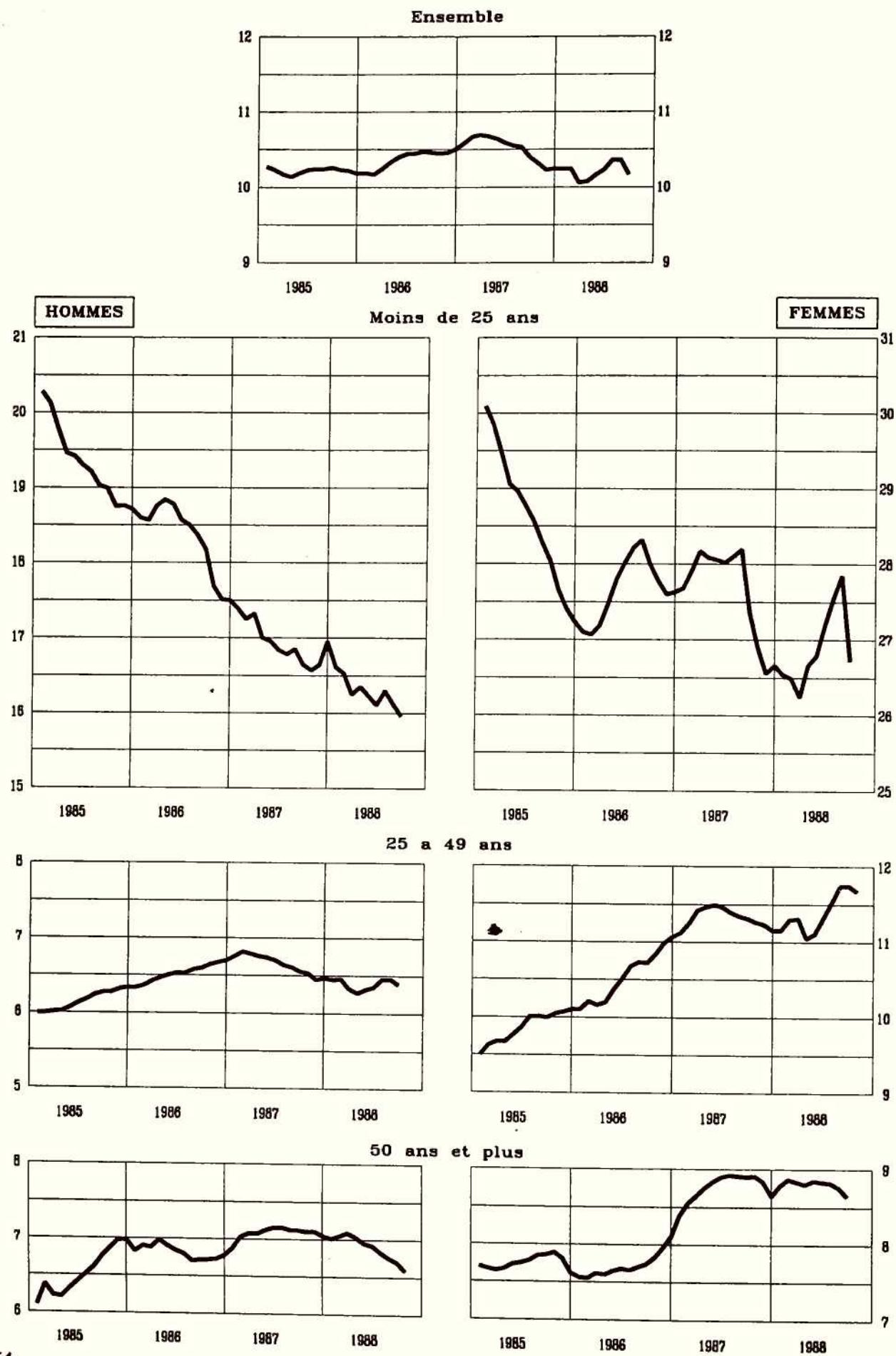
Ainsi le chômage partiel est aujourd'hui descendu à un niveau extrêmement bas (280 000 journées indemnisables en moyenne par mois depuis le début de l'année 1988, soit le plus faible niveau observé depuis 1974). D'autre part la tendance prévue dans l'enquête trimestrielle de conjoncture concernant la durée du travail est remontée sensiblement au cours des dernières années : le solde des réponses des chefs d'entreprises industrielles est ainsi passé en moyenne de -13 en 1984 à -8 en 1985, -5 en 1986, -3 en 1987 et 0 en 1988. (Il est à +1 en octobre 1988).

Le constat le plus net s'appuie sur l'enquête-emploi. Il ne s'agit certes pas d'un instrument de suivi conjoncturel de la durée du travail mais néanmoins d'une mesure effectuée chaque année au même moment (mars) d'une durée hebdomadaire du travail beaucoup plus proche des durées individuelles effectives que celle fournie par l'enquête ACEMO. En outre, le champ couvert est beaucoup plus large puisqu'il inclut notamment tous les établissements de moins de 10 salariés, où la pratique des horaires longs est plus répandue.

Si l'on se limite à la période 1982-1988 au cours de laquelle on a gardé le même mode d'interrogation, on peut observer deux mouvements concernant la durée hebdomadaire du travail de l'ensemble des salariés. D'abord entre avril 1982 et mars 1986, les horaires de travail continuent à diminuer, en liaison avec le ralentissement de l'activité économique et le développement du travail à temps partiel. Par contre depuis mars 1986, c'est l'inverse qui se produit : la durée hebdomadaire du travail remonte, du fait essentiellement de l'augmentation du nombre d'hommes travaillant plus de 42 heures, voire plus de 45 heures par semaine. Chez les femmes, le même phénomène s'observe mais il est plus atténué et il est compensé par le développement des temps partiels (15 à 34 heures). Par rapport à la norme des 39 heures, le volume annuel d'heures supplémentaires "habituelles", estimé de façon très grossière, commence ainsi par diminuer entre 1982 à 1986, de 1,4 milliard à 1,1 milliard d'heures, pour revenir deux ans plus tard à plus de 1,3 milliard d'heures. Cette hausse de 0,2 milliard représente environ 1 % des heures travaillées dans le secteur marchand non agricole.

Le questionnaire actuel de l'enquête-emploi permet en outre d'estimer le nombre de salariés pour lesquels, la semaine précédant l'enquête, l'horaire de travail a comporté des heures supplémentaires exceptionnelles par rapport à l'horaire habituel. Ce nombre a constamment augmenté sur la période 1982-1988, passant de 200 000 à plus de 400 000. Mais la notion d'heure supplémentaire est différente de celle utilisée précédemment : la référence est ici l'horaire habituel de travail et non plus la durée légale du travail. L'accroissement de ces heures supplémentaires "exceptionnelles" est donc plus le signe d'une variabilité plus forte qu'auparavant des horaires de travail, que de leur allongement.

Taux de chomage au sens du BIT
Données CVS



Le chômage

Le niveau des demandes d'emploi en fin de mois (DEFM) est un peu inférieur fin septembre 1988 au niveau atteint un an avant 1/. Mais entre ces deux dates, l'évolution du chômage est assez heurtée, vraisemblablement en raison du calendrier de certaines mesures de la politique de l'emploi : stages pour les chômeurs de longue durée ou actions entreprises en faveur des jeunes sortant du système éducatif, en particulier.

Ainsi de nombreuses entrées en stages du Fonds National pour l'Emploi ou en stages modulaires sont intervenues dans les premiers mois de l'année 1988. Bénéficiant surtout à des adultes de 25 à 49 ans, elles ont contribué à la diminution du taux de chômage dans cette tranche d'âge jusqu'au mois d'avril. A la fin du printemps et à l'été au contraire, le nombre des bénéficiaires de ces actions a fortement diminué (environ 20.000 fin août contre près de 80.000 fin avril). Les retours sur le marché du travail consécutifs aux fins de stage ont entraîné alors une progression du chômage de cette catégorie.

Par contre, joue actuellement le plan d'aide à l'insertion des jeunes sortant du système scolaire que le ministère de l'Education Nationale a lancé à la rentrée scolaire 1988, comme les deux années précédentes. Bien qu'on ne dispose pas encore de bilan chiffré, ce dispositif a sans doute été d'une ampleur au moins égale à celui mis en oeuvre l'an passé. Rappelons que ce dernier avait concerné 120.000 jeunes au cours des mois de septembre et octobre 1987 : après un entretien individuel, ceux-ci s'étaient vu proposer différentes actions allant de sessions d'information et d'orientation d'une durée de 2 à 6 semaines à des formules plus lourdes de formation en alternance pouvant s'étendre sur 9 mois. En supposant que le déroulement du dispositif 1988-1989 est analogue à celui de l'année précédente, le nombre de jeunes encore pris en charge à la fin du mois de septembre (et donc qui ne sont pas inscrits à l'ANPE) pourrait être de l'ordre de 30.000 à 40.000. Cet effet de marche serait mal absorbé par la correction des variations saisonnières de la série des DEFM, en raison du caractère assez récent du dispositif. Une bonne partie de la baisse des DEFM au cours du mois de septembre pourrait ainsi être interprétée : c'est principalement le chômage des jeunes qui diminue, particulièrement celui des jeunes filles dont le taux de chômage se réduit de plus d'un point.

Par ailleurs, il est possible que le nombre d'élèves et d'étudiants d'âge actif ait un peu plus augmenté à la dernière rentrée que les années antérieures, conformément à l'accélération du mouvement de progression de la scolarisation des jeunes de 16 à 25 ans observée depuis 1984.

Enfin un dernier dispositif, à l'évolution plus régulière, doit être mentionné pour l'effet important qu'il a sur les statistiques de demandes d'emploi. Il s'agit des dispenses de recherche d'emploi (DRE) qui sont pour beaucoup dans la baisse du nombre des demandeurs d'emploi de 50 ans et plus (-7,8 % de septembre 1987 à septembre 1988). Près de 220.000 personnes bénéficiaient de cette mesure à la fin du mois d'août 1988, soit 60.000 de plus qu'une année auparavant.

1/Les mouvements sociaux récents dans les Postes ont perturbé l'actualisation mensuelle par correspondance des demandes d'emploi, empêchant ainsi la sortie des chiffres du mois d'octobre à la date habituelle.

Le chômage

L'observation des mouvements de demandes d'emploi montre un changement d'orientation à compter du printemps 1988. Jusque là, inscriptions et radiations de l'ANPE progressent rapidement en liaison avec les mouvements de main d'oeuvre qui s'accélèrent sous l'effet de nombreux recrutements sur des emplois de courte durée. Les derniers mois et en particulier le troisième trimestre voient au contraire une diminution sensible des entrées et des sorties du chômage : certes la baisse des licenciements économiques et des premières entrées sur le marché du travail explique pour une part le recul des inscriptions à l'ANPE, tandis que les moindres entrées en stages contribuent à réduire le niveau des sorties. Toutefois ce sont surtout, d'un côté la réduction des entrées suite à fin de contrats à durée déterminée, de l'autre celle des sorties pour reprise d'emploi qui sont à l'origine de la diminution des flux de chômage. Bien qu'on ne puisse encore fournir une explication assurée de ces évolutions, en particulier tant que les données relatives aux déclarations de mouvements de main d'oeuvre ne sont pas complètement connues pour le troisième trimestre 1988, il n'est pas exclu qu'actuellement la rotation de la main d'oeuvre entraîne moins de passages par le chômage et que les embauches s'effectuent sur des contrats de plus longue durée qu'auparavant.

Pour prévoir l'évolution du chômage d'ici à juin 1989, il convient de tenir compte de l'évolution favorable que nous projetons pour l'emploi mais aussi de s'interroger sur la politique de l'emploi. A l'été 1989, le nombre des DEFM pourrait être inférieur de plusieurs dizaines de milliers de personnes à son niveau de l'automne 1988. Cette amélioration bénéficierait à toutes les catégories de chômeurs, et plus particulièrement ceux âgés de 25 à 49 ans. Cette perspective suppose que le volume des stages offerts aux chômeurs de longue durée s'accroîtrait encore en 1989. Des stages courts de reclassement professionnel seraient par ailleurs lancés (40.000 stages de 1 à 3 mois) pour limiter le basculement de personnes vers le chômage de longue durée.

Une inconnue demeure cependant : quel sera l'impact quantitatif sur les DEFM de la mise en place du revenu minimum d'insertion ? En effet, dans le cas où les bénéficiaires exerceraient une activité d'insertion en contrepartie de la prestation offerte, ils sortiraient du chômage.

Toujours est-il que, pour la première fois depuis 1984, le taux de chômage (au sens du Bureau International du Travail) pourrait repasser en dessous de 10 % en 1989.

Taux de chômage au sens du BIT

	Niveaux en fin de trimestre										cvs	Moyennes annuelles		
	87.1	87.2	87.3	87.4	88.1	88.2	88.3	88.4*	89.1*	89.2*		1986	1987	1988*
ENSEMBLE	10,7	10,6	10,4	10,3	10,1	10,2	10,2	10,1	10,0	10,0		10,4	10,5	10,2
Moins de 25 ans	22,3	22,0	21,5	21,3	20,9	21,1	20,8	20,7	20,6	20,6		22,8	22,1	20,9
25 ans à 49 ans	8,8	8,7	8,5	8,5	8,3	8,5	8,6	8,5	8,4	8,4		8,2	8,6	8,5
50 ans et plus	7,7	7,9	7,8	7,7	7,8	7,6	7,4	7,4	7,4	7,3		7,1	7,7	7,6
* prévision														

Les salaires dans les secteurs privé et public

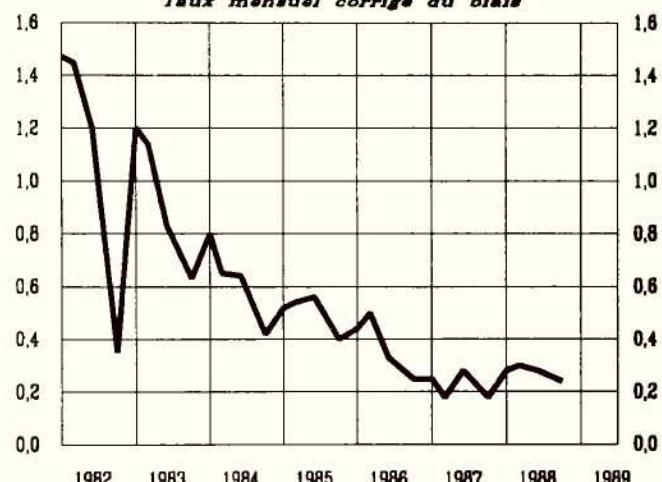
1. Le secteur privé

La progression de la masse salariale brute des entreprises non financières non agricoles, hors grandes entreprises nationales (ENFNA hors GEN) s'accélère en 1988 : en moyenne annuelle le taux de croissance serait de 4,9 % après 4,1 % en 1987. Cette accélération résulte de celle des effectifs salariés, la progression du taux de salaire restant régulière. En glissement sur l'année 1988, la masse salariale brute des ENFNA hors GEN augmenterait de 5,2 %, soit un rythme de croissance proche de celui des cotisations sociales à législation constante (vraisemblablement environ 5,4 % pour les cotisations ACOSS au vu des derniers chiffres connus).

Mais on sait que les estimations de masse salariale sont délicates en raison de la fragilité des sources conjoncturelles sur les salaires et des méthodes de calcul employées 1/. De fortes interrogations subsistent pour l'année 1988, d'une part sur l'accroissement du volume d'heures travaillées (augmentation des heures supplémentaires, baisse du chômage partiel...), et d'autre part sur l'importance des primes d'intéressement qui apparaissent compléter de plus en plus les augmentations salariales (il faut noter que ces primes ne sont pas soumises à cotisation sociale). L'ampleur totale de ces incertitudes (heures supplémentaires et primes) porte sur un montant qui pourrait être de l'ordre de 1 % de la masse salariale.

Depuis plusieurs trimestres, l'évolution trimestrielle du taux de salaire horaire brut ouvrier se maintient dans une fourchette de 0,8 % - 0,9 %. Cela est confirmé par ce qu'en disent les industriels dans l'enquête trimestrielle d'octobre.

Les salaires : augmentation nominale déclarée par les industriels dans la trimestrielle
Taux mensuel corrigé du biais



Du TSH à la masse salariale brute des ENFNA hors GEN

%

	Glissements semestriels					Moyennes annuelles	
	87.I	87.II	88.I	88.II*	89.I*	1987	1988*
Taux de salaire horaire	1,8	1,8	1,7	1,8	1,7	3,5	3,7
Effectifs	0,4	0,3	0,8	0,6	0,7	0,5	1,2
Durée	0	0	0	0	0	0	0
Masse salariale des ENFNA	2,3	2,2	2,6	2,6	2,4	4,1	4,9

* prévision

NB : les trois premières lignes du tableau sont évaluées en milieu de trimestre, CVS, pondération comptes trimestriels.

Les modalités du passage à la masse salariale sont expliquées dans 1/.

Les salaires dans les secteurs privé et public

L'examen des augmentations conventionnelles confirme cette hypothèse de maintien du pouvoir d'achat. Le suivi des salaires des conventions nationales de branche (à jour au 1er novembre 1988) fait apparaître une légère progression des augmentations par rapport à 1987. La moyenne des augmentations pondérées par les effectifs des branches nationales atteint 3,0 % en glissement contre 2,7 % en 1987. L'activité conventionnelle a été plus soutenue que l'année précédente. Il convient de rappeler que ces augmentations portent sur des salaires minimaux et ne se répercutent que partiellement sur les salaires réels.

Au mois de mars ou avril 1989 interviendra une revalorisation du SMIC. La précédente, en juillet 1988, avait été déclenchée par l'indice des prix de mai 1988 (et comportait un léger "coup de pouce"). En janvier ou février 1989, l'indice des prix aura progressé de 2 % depuis mai 1988. Le SMIC augmentera (de 2 à 2,3 %) lorsque l'indice des prix "seuil" sera connu. Soit : au 1er mars s'il s'agit de janvier ; au 1er avril si c'est février.

Cependant, on n'a pas retenu de répercussion immédiate de cette hausse du SMIC sur la progression du taux de salaire horaire ouvrier. En effet, depuis quelques années, les salaires des ouvriers pris en compte pour l'évaluation du TSH tendent à s'écartier de ceux des "smicards", ne serait-ce que parce que les niveaux de qualification des ouvriers travaillant dans des établissements de plus de 10 salariés ont fortement augmenté par diminution massive des ouvriers non qualifiés. La probabilité est donc faible qu'une hausse du SMIC entraîne, par contiguïté, une hausse du TSH.

Nous ferons l'hypothèse que cette tendance se poursuit jusqu'à la fin 1988, ce qui conduirait à une progression annuelle de 3,4 %, en moyenne comme en glissement. Cette évolution permet un léger gain de pouvoir d'achat du taux de salaire horaire brut des ouvriers : 0,3 % en glissement de janvier à janvier, 0,7 % en moyenne annuelle 1/.

En raison de ce léger gain de pouvoir d'achat, nous avons supposé que le taux de salaire horaire du premier trimestre 1989 n'enregistrerait pas d'effet de rattrapage au titre de 1988.

Pouvoir d'achat du taux de salaire horaire brut des ouvriers

	Taux de croissance en %										
	Glissements semestriels					Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	87.I	87.II	88.I	88.II*	89.I*	1986	1987	1988*	1986	1987	1988*
Taux de salaire horaire	1,9	1,6	1,7	1,7	1,7	3,3	3,5	3,4	4,2	3,3	3,4
Indice des prix de détail	1,5	0,9	1,8	1,3	1,7	3,0	2,4	3,1	2,7	3,1	2,7
Pouvoir d'achat	0,4	0,7	-0,1	0,4	0,0	0,3	1,1	0,3	1,5	0,2	0,7

* prévisions

NB : Les glissements sont calculés de janvier à juillet et de juillet à janvier pour les prix comme pour les salaires

1/ Le pouvoir d'achat du taux de salaire horaire est calculé par rapport aux prix aux dates de l'enquête du ministère du Travail (janvier, avril, juillet, octobre).

Les salaires dans les secteurs privé et public

2. Le secteur public

Alors qu'en 1986 et 1987 les négociations dans la fonction publique n'avaient pas abouti, un accord a été signé le 17 novembre 1988 et a été entériné par décret.

Augmentation de l'indice brut des traitements dans la Fonction Publique

Contributions en points (%)

1988		1989	
Effet report 1987 1/	0,76	1,30	Effet report 1988
Effets courants 1988 : 2/	1,95	1,7/1,8	Effets courants 1989 :
dont :			dont :
1) Mesures catégorielles	0,63	0,2/0,3	1) Mesures catégorielles 3/
2) Mesures générales :			2) Mesures générales :
1 % en mars }		0,27	1 point d'indice en février
1 % en septembre }	1,17		
2 points d'indices en décembre	0,05	1,23	1 % en mars et 1,2 % en septembre
Rappel de 2 points d'indice d'octobre et novembre versés en décembre	0,10		
Indice brut FP	2,71	3,0/3,1	Indice brut FP

1/L'effet report de l'année n-1 sur l'année n est la hausse de l'indice entre l'année n-1 et n résultant du niveau atteint en fin d'année n-1 : c'est la notion de l'acquis. Pour faire ce calcul, nous avons retiré de l'indice de décembre de l'année n-1 les effets transitoires dus aux rappels (comme celui des 2 points d'indice d'octobre et novembre versés en décembre 1988).

2/Les effets courants sont les contributions à la hausse de l'indice en moyenne annuelle des mesures catégorielles et générales de l'année.

3/Ces mesures concernent les catégories B, C et D pour un montant de 600 MF, nous avons fait ici l'hypothèse qu'il s'agissait de mesures indiciaires.

L'ensemble des mesures prises au titre de 1988 et 1989, qu'elles soient générales ou catégorielles, représente une augmentation de la rémunération moyenne des personnels en place 1/ de 8,8 %, avec l'hypothèse d'un glissement-vieillesse-technicité positif de 1,7 % par an. Elles conduisent à un maintien du pouvoir d'achat de l'indice des traitements bruts de la fonction publique en 1988 et très probablement en 1989 (si la hausse de l'indice des prix ne dépasse pas 2,8 % à 3 % en moyenne annuelle).

1/Sur cette notion et sur les autres concepts utilisés dans la négociation salariale dans le secteur public, voir la note de conjoncture de juillet 1987 pages 30 et 31.

Les salaires dans les secteurs privé et public

Les augmentations de salaires accordées dans les entreprises publiques 1/ sont calculées selon le principe du maintien ou d'une légère progression de la rémunération moyenne des personnes en place (RMPP). Par ailleurs, les entreprises publiques développent des formules d'intéressement des salariés qui ne sont pas comptées comme des salaires.

Des réajustements sont généralement effectués dans ces entreprises en fonction des évolutions de prix constatées. Elles ont pris en 1988 des formes identiques à celles qui ont eu cours dans la fonction publique. Les augmentations en pourcentage accordées à partir d'un mois donné m ont été attribuées finalement à partir du mois (m-3) ou (m-4) et versées sous forme de rappel en fin d'année. L'ensemble de ces entreprises représentait en 1986 un effectif de 1.119.000 salariés.

Evolution du pouvoir d'achat des traitements bruts de la Fonction Publique

Taux de croissance en %

		Glissements semestriels						Glissements annuels			Moyennes annuelles		
		87.I	87.II	88.I	88.II*	89.I*	89.II*	1987	1988*	1989*	1987	1988*	1989*
Indice brut	(1)	0,9	1,6	1,6	1,6	1,5	1,2	2,5	3,3	2,7	1,1	2,7	3,0
	(2)	0,9	7,5	-4,0	2,2	0,9	1,2	8,5	-1,9	2,1			
Indice prix	(1)	2,3	0,9	1,7	1,2	1,8		3,2	3,0		3,1	2,7	
	(2)	2,1	1,0	1,7	1,3	1,7		3,1	3,0				
Pouvoir d'achat	(1)	-1,4	0,7	-0,1	0,4	-0,3		-0,7	0,3		-1,9	0	
	(2)	-1,2	6,4	-5,7	0,9	-0,8		5,2	-4,9				

1/ Glissements calculés avec le mois de novembre (niveau permanent) au lieu de décembre.

2/ Glissements calculés avec le mois de décembre (contenant les rappels).

3/ Estimations

La croissance de la masse salariale versée par les administrations publiques centrales s'est élevée à 3,8 % en 1988 après 2,9 % en 1987. Elle s'avère plus rapide que celle de l'indice brut de la Fonction Publique en raison d'une croissance positive des effectifs (d'environ 0,2 %) et d'un biais d'ordre statistique (qui se révèle être du même ordre que le GVT solde retenu pour 1988).

1/ Soumises au contrôle de la commission interministérielle de coordination des salaires.

Le revenu des ménages

En termes nominaux le revenu disponible des ménages, (RDB) augmentait régulièrement chaque semestre depuis le début 1986. Ce mouvement devrait s'infléchir légèrement à partir du second semestre 1988. En moyenne annuelle cependant, il y aurait accélération en 1988 par rapport à 1987, et plus nettement encore en pouvoir d'achat, du fait de la décélération des prix de fin 1987.

En raison des augmentations salariales du secteur public de fin 1987 et de l'accélération des effectifs du secteur privé de 1988, la progression de la masse salariale brute reçue par les ménages en 1988 s'est accélérée en moyenne annuelle (4,1 % après 3,5 %) avec un ralentissement au premier semestre. Au second semestre 1988, elle retrouve le rythme de progression antérieur et devrait même accélérer au premier trimestre 1989 en raison de la mise en place du plan de revalorisation des traitements des infirmières et des augmentations générales dans la fonction publique. Retirer les cotisations sociales à la charge des salariés pour passer des salaires bruts aux salaires nets induit sur ces derniers une décélération au premier semestre 1988 (augmentation des taux de cotisations à l'UNEDIC 1/ et du taux d'appel des cotisations à l'ARRCO 1/) et surtout au premier trimestre 1989 avec la hausse de 1 point des cotisations au titre de l'assurance vieillesse 2/.

De la masse salariale des ENFNA hors GEN à la masse salariale brute reçue par les ménages

Taux de croissance en %

	Glissements semestriels					Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	87.I	87.II	88.I	88.II*	89.I*	1986	1987	1988 *	1986	1987	1988 *
Entreprises non financières (67,5)	2,2	2,2	2,2	2,4	2,3	3,1	4,5	4,6	3,9	3,9	4,5
dont : ENFNA hors GEN (60,5)	2,3	2,2	2,6	2,6	2,4	3,5	4,5	5,2	4,2	4,1	4,9
GEN (6)	1,7	2,6	-1,3	0,3	2,0	-0,1	4,4	-1,0	1,4	2,0	0,6
Agriculture (1)	0,7	1,1	0,8	1,4	1,0	2,7	1,8	2,2	3,7	1,8	2,1
Entreprises d'assurances, organismes financiers et administrations privées (5)	2,0	1,4	2,1	0,4	0,9	4,9	3,4	2,5	6,6	3,7	3,3
Administrations publiques (26)	2,1	2,8	0,8	1,7	3,0	2,6	4,9	2,5	5,1	2,6	3,4
Ménages hors EI (1,5)	2,8	0	-0,1	1,8	1,6	-2,3	2,7	1,7	-2,7	2,5	1,0
Masses salariales brutes reçues par les ménages (100)	2,1	2,4	1,7	2,2	2,4	3,0	4,6	3,9	4,3	3,5	4,1

* : Prévisions.

NB : les chiffres entre parenthèses donnent le pourcentage du total pour l'année 1987.

1/ UNEDIC : Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce.

ARRCO : Association des régimes de retraites complémentaires

2/ Cette augmentation représente une baisse au premier semestre de 0,8 point pour les salaires bruts et de 0,5 point pour le RDB.

Le revenu des ménages

Dès le premier trimestre 1988, les prestations sociales reçues par les ménages connaissent une accélération sensible. C'est la conséquence d'une part de l'épuisement des effets et de l'aménagement du plan Seguin, et d'autre part des revalorisations des prestations famille et vieillesse. A ces deux faits il faut ajouter l'apparition d'un petit phénomène épidémique en ce début d'année. La mise en place du plan "emploi-jeunes" en 1987 a eu pour conséquence une progression sensible des "autres prestations" versées par les administrations en 1988. Le premier semestre 1989 devrait amplifier ces évolutions. Les prestations santé retrouveraient leur rythme de croissance d'avant le plan Seguin. Les tendances lourdes sur les prestations vieillesse qui perdurent et la création du Revenu minimum d'insertion (RMI, 6 milliards en 1989) contribueront à la croissance de l'ensemble des prestations.

Les transferts sociaux reçus et versés par les ménages

Taux de croissance en %

	Glissements semestriels					Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	87.I	87.II	88.I	88.II*	89.I*	1986	1987	1988*	1986	1987	1988*
Prestations sociales reçues par les ménages (100)	1,7	3,8	2,7	2,3	3,2	6,4	5,6	5,0	7,2	4,5	6,1
Versées par les organismes de Sécurité Sociale (75)	1,7	3,4	3,2	2,3	3,3	7,3	5,2	5,6	7,2	4,8	6,4
dont : Régime général (41)	1,0	3,2	3,9	2,1	3,3	8,8	4,2	6,1	7,9	4,2	6,9
Versées directement par les employeurs (14)	2,5	7,5	-0,3	0,6	1,7	2,6	10,3	0,3	5,1	4,4	4,6
Autres prestations versées par les administrations (11)	0,8	2,1	3,3	4,2	5,0	6,0	2,9	7,7	9,7	2,9	6,0
Cotisations sociales effectives versées par les ménages (100)	1,5	4,9	2,4	2,2	3,8	5,9	6,5	4,6	5,4	5,8	6,4
Cotisations des employeurs 1/ (61)	0,5	4,4	1,9	2,4	0,8	5,3	4,9	4,4	4,2	4,1	5,9
Cotisations des salariés (30,5)	3,8	5,3	3,4	1,7	8,4	8,3	9,3	5,2	7,9	8,9	7,2
Cotisation des non salariés (8,5)	0,5	7,4	2,1	1,7	8,9	2,9	8,0	3,9	6,2	7,8	7,7
Impôts sur le revenu versés par les ménages (100)	3,3	5,1	-1,2	4,9	6,9	8,2	8,5	3,6	6,7	5,1	2,5
Impôts sur le revenu (69)	3,7	4,8	-2,4	2,0	9,0	12,5	8,7	-0,5	6,3	7,6	0,5
Autres impôts sur le revenu et le patrimoine (31)	2,5	5,5	1,4	10,9	3,0	0,0	8,1	12,5	7,5	-0,1	7,0

* Prévisions

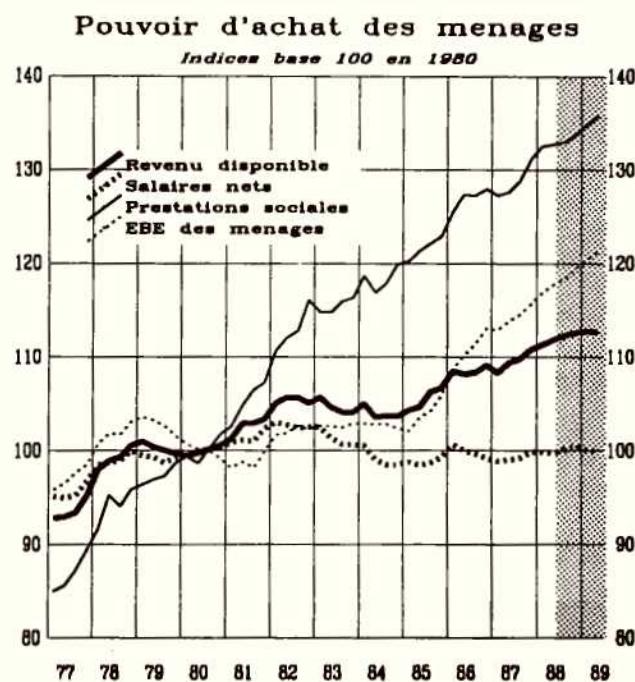
1/ Les cotisations employeurs sont à la fois reçues et versées par les ménages en comptabilité nationale ; elles n'ont donc pas d'effet sur le Revenu disponible brut.

NB : Les données entre parenthèses donnent la part du poste dans le total en 1987

Le revenu des ménages

L'augmentation du rythme de croissance de l'excédent brut d'exploitation (EBE) des ménages hors entreprises individuelles, liée à des hausses de loyers toujours vives, s'accompagne d'une décélération de celui des entreprises individuelles. La contribution de l'EBE des ménages au RDB reste stable à un niveau élevé en 1987 et 1988 ; elle est de l'ordre de 1,7 point. L'évolution des revenus de la propriété et de l'entreprise est plus chaotique, en raison de celle des intérêts versés par les ménages : hausse modérée en 1987, forte montée en 1988 et baisse au premier semestre 1989, car après la forte augmentation des prêts personnels en 1987-1988 ceux-ci devraient se réduire en 1989. Ainsi après avoir eu une contribution nulle sur l'année 1988, ce poste devrait au premier semestre 1989 contribuer pour 0,4 point au RDB.

La fiscalité accentue la croissance en moyenne annuelle du RDB en 1988 par rapport à 1987 : l'impôt sur le revenu ne croît que modérément en 1988 en raison du plein effet des mesures d'allègement prises en 1987 et des réductions opérées en 1988 1/. La forte croissance des impôts directs locaux ne compense pas entièrement l'évolution de l'impôt sur le revenu. Pour l'année 1989, le projet de loi de Finances ne remet pas en cause les réductions antérieures, mais le maintien du 0,4 % solidarité, exigible à la mi-mai, vient accroître de façon transitoire la hausse en glissement des impôts du premier semestre 1989. Rappelons enfin que c'est en juin 1989 que devront être effectuées les déclarations au titre de l'Impôt de Solidarité sur la fortune (ISF) qui reprend pour l'essentiel les disposition de l'ancien IGF abandonné en 1987, son paiement étant exigible le 1er janvier 1990.

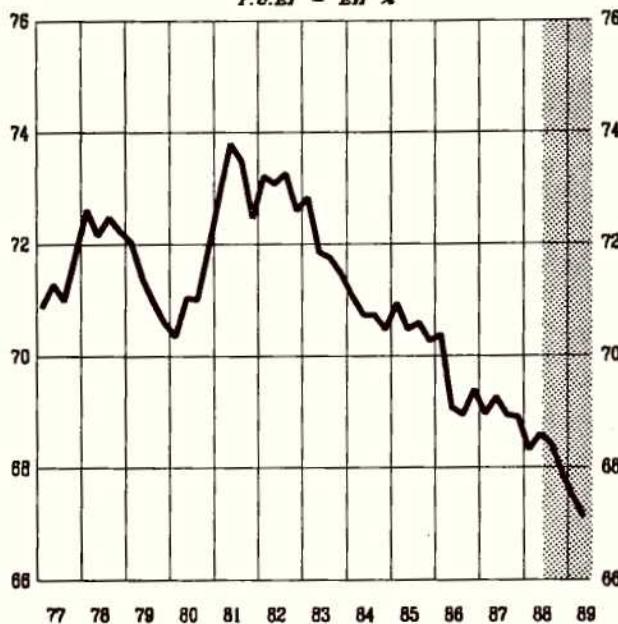


1/ Voir la fiche sur les administrations publiques.

Le revenu des ménages

**Part du revenu disponible brut
des ménages dans le PIB**

Y.o.EI - En %



Revenu disponible des ménages

Taux de croissance en %

	Glissements semestriels					Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	87.I	87.II	88.I	88.II*	89.I*	1986	1987	1988*	1986	1987	1988*
Revenus salariaux et sociaux (80)	1,8	2,7	1,9	2,3	2,1	3,9	4,5	4,2	5,1	3,4	4,6
dont : Salaires nets (46)	1,8	1,9	1,3	2,2	1,3	2,1	3,7	3,6	3,7	2,5	3,5
Prestations sociales (34)	1,7	3,8	2,7	2,3	3,2	6,4	5,6	5,0	7,2	4,5	6,1
Excédent brut des ménages (27)	2,7	2,7	3,3	3,0	3,2	9,2	5,4	6,4	9,4	6,3	6,2
Revenus de la propriété et de de l'entreprise et Assurances (5)	7,1	0,6	-2,4	0,5	3,7	-0,9	7,7	-1,9	-0,5	6,8	-1,8
Cotisations des non-salariés (- 2)	0,5	7,4	2,1	1,7	8,9	2,9	7,9	3,9	6,2	7,8	7,7
Revenu disponible avant impôts (110)	2,4	2,6	2,1	2,4	2,3	4,8	5,0	4,5	5,6	4,3	4,7
Impôts sur le Revenu (- 10)	3,3	5,1	-1,2	4,9	6,9	8,2	8,5	3,6	6,7	5,1	2,5
REVENU DISPONIBLE DES MENAGES (100)	2,3	2,3	2,4	2,1	1,9	4,5	4,7	4,6	5,5	4,2	4,9
Prix de la consommation des ménages	2,0	1,0	1,5	1,5	1,7	2,2	3,0	2,9	2,6	3,2	2,7
Pouvoir d'achat du revenu disponible brut	0,3	1,3	0,9	0,7	0,1	2,2	1,6	1,6	2,8	1,0	2,2

* Prévisions

La consommation

Alors que depuis plus d'un an le pouvoir d'achat du revenu augmente à un rythme assez régulier de 0,4 % à 0,5 % par trimestre, la consommation des ménages a une évolution plus heurtée : la sensible accélération qui a marqué la seconde moitié de 1987 semble se reproduire en 1988 avec un troisième trimestre en vive reprise après un premier semestre en stagnation.

Au contraire de 1987, la croissance de l'encours des crédits de trésorerie aux particuliers connaît un certain ralentissement (27 % de juin 1987 à juin 1988 après 33 % en 1987 et 39 % en 1986) : le montant absolu d'augmentation de l'encours sur l'année devrait être d'un ordre de grandeur comparable à celui constaté en 1987. Un modèle habituel d'arbitrage entre la consommation et l'épargne prenant en compte l'évolution du pouvoir d'achat du revenu disponible et dans une moindre mesure celle du rythme de hausse des prix, conduirait alors à une croissance de la consommation à un rythme régulier de 0,5 à 0,6 % par trimestre sur toute l'année 1988.

Le glissement annuel fourni par un tel modèle après prise en compte de l'impact négatif de la douceur du climat d'octobre sur la consommation d'énergie, est acquis à la fin du troisième trimestre, conduisant ainsi à une stagnation de la consommation globale et à un faible retrait de celle de produits manufacturés au dernier trimestre.

Les informations disponibles sur le mois d'octobre font état d'un très net repli de la consommation de la plupart des produits manufacturés (- 3 %). Ce sont en particulier les achats d'habillement (saison d'hiver retardée par la douceur du climat) et d'automobiles qui sont concernés par cette baisse. L'électronique grand-public est également en retrait, après un mois de septembre particulièrement favorable.

L'impact des récents mouvements sociaux devrait également se faire sentir sur la consommation du quatrième trimestre. La grève des Postes a principalement touché le secteur de l'habillement via la vente par correspondance qui en constitue 16 % du chiffre d'affaires, et ce sur octobre et novembre. Les grèves dans les transports urbains ont sérieusement affecté les ventes des grands magasins, sans que l'on puisse dire si elles étaient compensées par un accroissement des ventes dans les grandes surfaces de banlieue ou dans les commerces de proximité.

Toutefois le repli de la consommation devrait être immédiatement suivi d'un rattrapage :

. Interrogés à l'enquête de conjoncture de novembre, les ménages font état de perspectives favorables à la consommation : fort redressement des intentions d'achats d'équipements qui dépassent leur pointe historique de la fin 1986, intentions fermes d'achats d'automobiles exceptionnellement élevées d'ici à la fin de l'année, et préférence nettement accrue pour la consommation.

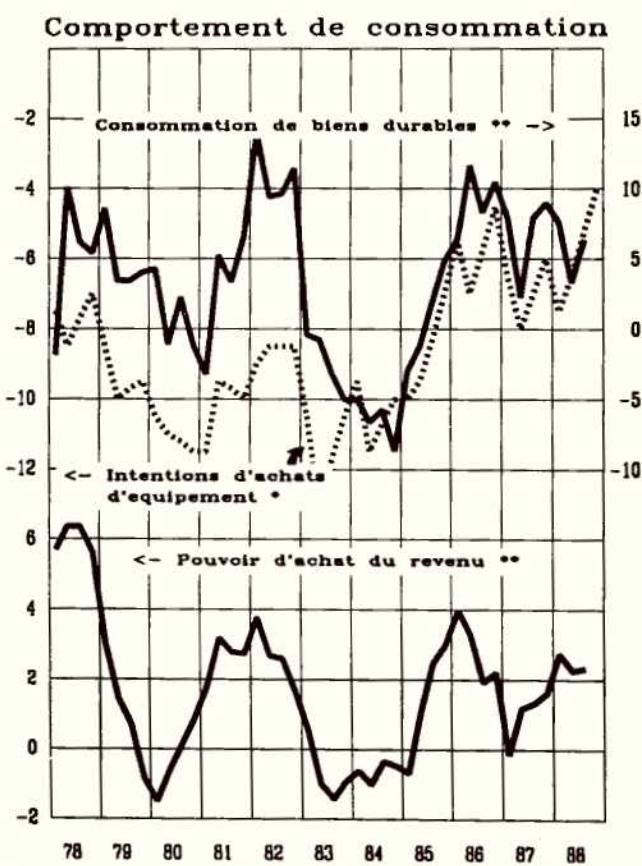
. Hors automobiles (20 % de la consommation manufacturée) et hors pharmacie (10 %), les intentions de commande des détaillants telles qu'ils les déclarent dans l'enquête de conjoncture de novembre conduisent à prévoir un net rattrapage sur la fin de l'année : sur ce champ "commerce", la consommation manufacturée devrait se situer au même niveau aux troisième et quatrième trimestres. Quant aux achats d'automobiles, après un troisième trimestre record en partie dû à des reports d'immatriculations de juin vers juillet, ils devraient se replier sur un niveau élevé. Le faible retrait de la consommation manufacturée sur l'ensemble du champ indiquée plus haut est ainsi rendue possible.

La consommation

Il reste que le profil de la consommation en 1988 est difficile à interpréter. Il faut tout d'abord tenir compte d'une consommation d'énergie inhabituellement basse au premier trimestre. Ensuite l'avancement de la production des automobiles du nouveau millésime de juillet à juin, déjà observé en 1987, perturbe nettement la saisonnalité de la consommation aux deuxièmes et troisièmes trimestres, conduisant à baisser celles du deuxième au profit de celles du troisième. Cependant les deux corrections, énergie et automobiles, ne réduisent pas entièrement les écarts au trimestre le trimestre entre consommation prévue et constatée : peut-être l'inquiétude introduite par le krach boursier d'octobre 1987 ne s'est-elle dissipée qu'à l'été 1988 après que les cours ont rattrapé la plus grande partie de leur baisse ?

Sur le premier semestre 1989, le pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages ne devrait presque plus augmenter (en glissement) : le point supplémentaire de cotisation vieillesse au 1er janvier et la prorogation du prélèvement de 0,4 % sur le revenu imposable, exigible cette fois à la mi-mai pour les non-mensualisés, pèseraient en effet nettement sur son évolution pour induire cette sensible mais transitoire inflexion.

Les délais d'ajustement de la consommation au rythme de croissance du pouvoir d'achat devraient jouer d'autant plus que ménages et commerçants s'accordent sur des perspectives toujours favorables que n'épuise pas la croissance de la consommation prévue sur la fin de l'année 1988. Ainsi, la consommation totale continuerait de croître de 1 % en glissement sur le premier semestre 1989, tandis que celle de produits manufacturés stagnerait. Le taux d'épargne des ménages baisserait alors de 0,8 point sur le semestre, une partie de ce mouvement étant transitoire en raison de l'à-coup sur le pouvoir d'achat induit par les prélèvements sociaux.



* Soldes d'opinion tirés de l'enquête de conjoncture auprès des ménages
** En glissement annuel trimestriel

La consommation

Consommation (y compris non marchande) totale et principales composantes

%

	Glissements semestriels					Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	87.I	87.II	88.I	88.II	89.I	1986	1987	1988	1986	1987	1988
	1,1	2,0	0,2	1,9	1,0	2,6	3,1	2,1	3,4	2,4	2,5
Consommation totale											
- Alimentation (21 %)	0,7	0,7	0,6	0,8	0,7	1,4	1,4	1,5	1,5	1,4	1,4
- Energie (10 %)	2,8	2,8	-2,2	2,2	2,2	-2,1	5,7	0	3,0	1,8	-0,4
- Services (37 %)	1,4	1,6	1,5	1,3	1,6	3,9	3,1	2,9	3,9	3,4	3,3
- Manufacturés (31 %)	0,4	3,1	-0,9	3,1	0,2	3,5	3,5	2,2	4,5	2,1	3,2
. Durables (9 %)	1,0	7,8	-4,2	7,0	-1,6	10,5	9,0	2,5	9,2	6,7	4,9
. Textile-cuir (8 %)	0,5	0,6	-1,3	0,5	0,8	-2,4	1,0	-0,8	2,1	-1,6	0,6
. Autres	0	1,3	1,7	2,0	1,1	2,8	1,3	3,7	3,0	1,3	3,4

Nous n'avons finalement pas retenu l'hypothèse d'un ralentissement avant la fin du premier semestre 1989 en raison de l'optimisme des ménages et commerçants rappelé plus haut, mais aussi parce que les éventuelles primes d'intéressement non prises en compte dans la mesure du revenu (voir la fiche sur les salaires privés) interviennent en début d'année une fois connus les résultats des entreprises. Un tel schéma implique cependant au delà de notre horizon de prévision un ralentissement de la consommation totale et un repli significatif des achats de produits manufacturés.

Enfin, il faut noter que, parmi les produits manufacturés, la consommation de pharmacie a repris en 1988 un rythme de croissance proche de celui des années antérieures (9 %) après avoir nettement ralenti en 1987 : la conjoncture endémique est venue accompagner l'épuisement des effets et l'aménagement du plan Séguin au début de l'année mais aussi fin novembre-début décembre (forte épidémie de grippe).

Taux d'épargne

%

	Niveaux en fin de semestre					Niveaux annuels		
	87.I	87.II	88.I	88.II	89.I	1986	1987	1988
	12,5	11,9	12,5	11,4	10,6	13,3	12,1	11,8
Taux d'épargne								
Taux d'épargne financière	3,4	2,9	3,0	1,8	0,9	4,1	3,0	2,3

La consommation

La consommation vue par le commerce de détail

Les intentions de commandes déclarées par les commerçants à l'occasion de l'enquête de conjoncture bimestrielle dans le commerce de détail fournissent, après traitement économétrique, un indicateur avancé de la consommation sur le "champ commerce" (qui représente 70 % de la consommation des ménages en produits manufacturés ; la pharmacie (10 %) et l'automobile (20 %) ne sont pas couvertes par l'enquête).

On dispose de deux équations ayant de bonnes propriétés prévisionnelles :

* l'une prévoit à la fin du bimestre ($t-1$) la consommation au bimestre t :

$$GC_t = 111,3 + 0,19 COM_{t-2} - 0,12 ST_{t-1} - 0,99 (GP_{t-2} - GP_{t-3})$$

(79.0) (6.4) (-2.7) (-1.6)

$$DW = 1.66 \quad \text{racine } EQM = 1.76 \quad R^2 = 0.60$$

où GC est le glissement annuel de la consommation en volume (= $100 \times C_t/C_{t-6}$)

COM est le solde d'opinion sur les intentions de commandes

ST est le solde d'opinion sur le niveau des stocks

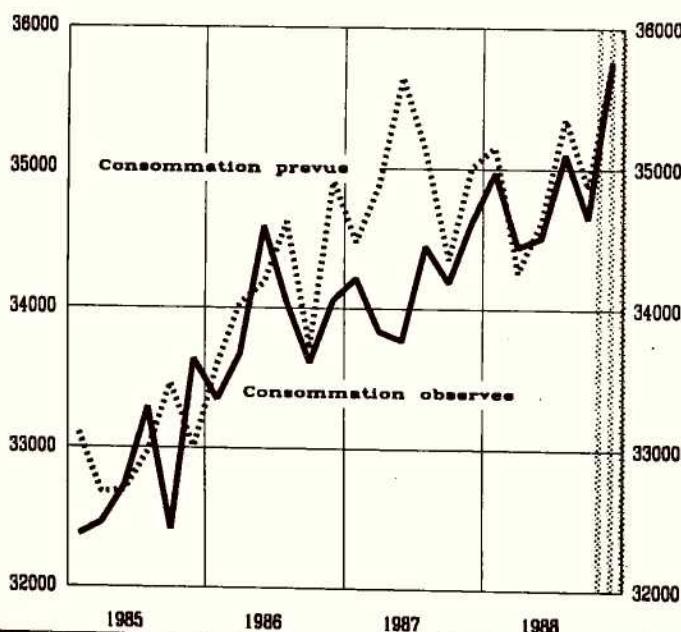
GP est le glissement annuel du prix de la consommation (= $100 \times P_t/P_{t-6}$).

* l'autre prévoit à la fin du bimestre ($t-2$) la consommation du bimestre t ; la variable ST_{t-1} est remplacée par ST_{t-2} et on rajoute la variable OV_{t-2} (solde d'opinion sur les ventes passées) :

$$GC_t = 109,5 + 0,14 COM_{t-2} - 0,10 ST_{t-2} + 0,03 OV_{t-2} - 1,03 (GP_{t-2} - GP_{t-3})$$

$$(58,3) (2,3) (-2,2) (0,7) (-1,7)$$

$$DW = 1,56 \quad \text{racine } EQM = 1,77 \quad R^2 = 0,58$$



Le graphique ci-contre retrace la qualité des prévisions du niveau de la consommation générées par la première équation de 1985 à 1988 ; le dernier point est la prévision pour novembre-décembre 1988.

La consommation

L'arbitrage consommation/épargne.

L'équation retenue est la suivante :

$$\text{Log } (C/R) = 0.44 \text{ Log } (C/R)_{-1} + 0.40 \text{ Log } (C/R)_{-2}$$

$$-0,89 \quad R \quad -0,29 \quad R_{-1}$$

$$-0.26 \quad P = 1.06 \cdot 10^{-2} - 1.8 \cdot 10^{-2} I + 74.4$$

où C désigne la consommation totale aux prix de 1980

R le taux de croissance trimestriel du pouvoir d'achat du revenu disponible.

P le glissement semestriel des prix.

174.4 une indicatrice valant 1 au 4^e trimestre de 1974 et 0 ailleurs.

(les chiffres entre parenthèses donnent les valeurs du test de Student)

	glissements semestriels					glissements annuels			moyennes annuelles		
	87.I	87.II	88.I	88.II	89.I	86	87	88	86	87	88
Pouvoir d'achat du revenu	0,3	1,3	0,9	0,7	0,1	2,2	1,6	1,6	2,8	1,0	2,3
Consommation simulée	0,7	1,4	1,1	1,1	0,8	-	2,1	2,2	-	2,2	2,4
Consommation observée ou prévue	1,1	2,0	0,2	1,9	1,0	2,6	3,1	2,1	3,4	2,4	2,5